



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations
Saison culturelle 2016/2017
au théâtre des halles, contrats avec les artistes

DEL-2016-077

Numéro de la délibération : 2016/077

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 27/06/2016

Date de convocation du conseil : 21/06/2016

Date d'affichage de la convocation : 21/06/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Jean-Pierre DUPONT par M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Annie GUILLEMOT par M. Michel GUILLEMOT, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Hervé JESTIN.

Était absente : Mme Madeleine JOUANDET.

Saison culturelle 2016/2017 au théâtre des halles, contrats avec les artistes

Rapport de Laurence KERSUZAN

La commission culture, patrimoine, tourisme et animations propose d'établir la programmation comme suit :

- Jeudi 6 octobre : Duo Morvan Le Ray et Gaëtan Nicot « Rivages »
- Jeudi 3 novembre : Ronan One Man Band
- Jeudi 1^{er} décembre : Rue Pavée
- Jeudi 12 janvier : Gwen Saliou et Bruno Rouillé
- Jeudi 16 mars : Some Swing Else

Le budget global des cachets de cette programmation musicale s'élève à 7 500 € TTC, soit 1 500 € maximum par concert y compris les frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacements, techniques...) liés aux spectacles.

Nous vous proposons :

- d'autoriser la Maire ou l'adjointe déléguée à signer les contrats à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 juin 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**